

Chers clubs et équipes
Chers entraîneurs
Chers collègues arbitres

Lors de sa séance du lundi 10 octobre, la Direction de Swiss Aquatics Water Polo a pris la décision que les nouvelles règles, décidées lors de la réunion technique extraordinaire de la FINA du 4 octobre 2022, seront appliquées en Suisse, pour toutes les ligues sauf les U11, à partir du 1er janvier 2023.

Vous pouvez avoir une vue détaillée de ces nouvelles règles dans le document du WWR ci-dessous.

<https://wwpra.org/2022/10/10/new-rules-approved-by-fina-technical-wp-congress-2022/>

Il y a principalement trois nouvelles règles qui seront appliquées en Suisse :

- WP 1.2 - Changement de zone de 2 mètres
- WP 23.2 - Fautes de pénalty
- WP 24.2 – tirs de pénalty

WP 12 - Changement de zone 2 mètres

La règle des 2 mètres ne s'appliquera désormais que dans la zone de but, selon une nouvelle proposition largement soutenue par les entraîneurs et les spécialistes. Pour être plus précis, il y aura désormais une nouvelle "zone" allant d'un poteau à l'autre et de la ligne de but à deux mètres de distance, formant ainsi un rectangle similaire à celui du football. Les règles des 2 mètres ne s'appliqueront désormais que dans cette zone.

Pour aider à visualiser la nouvelle zone, voir les diagrammes fournis par la FINA ci-dessous :

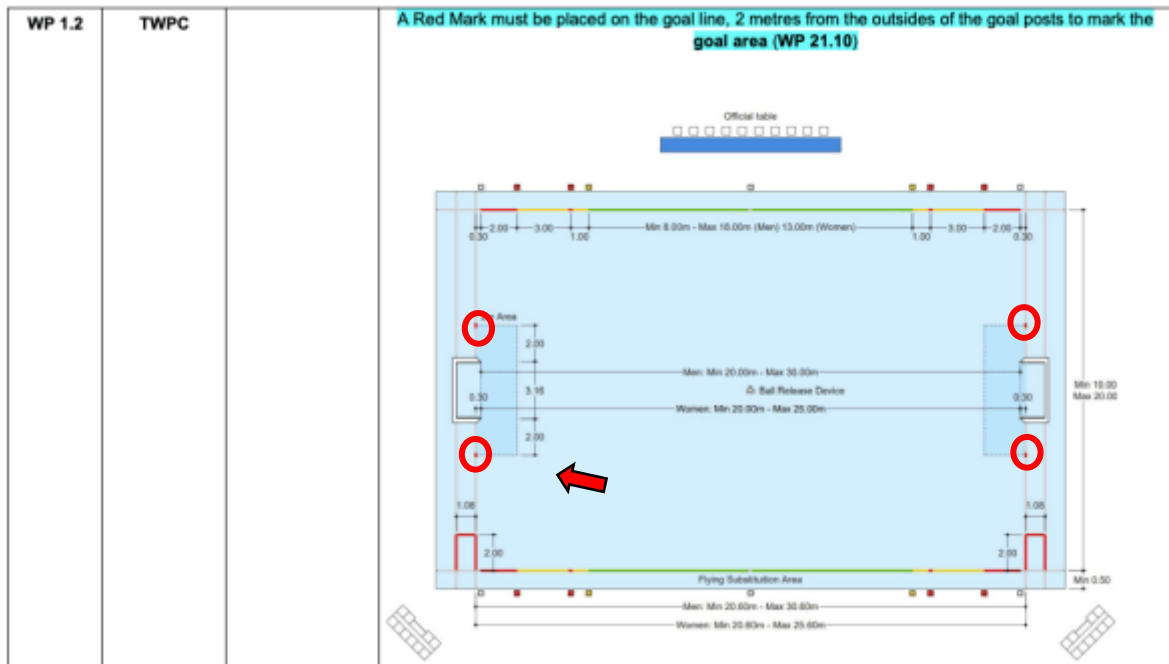
RULE N°	SUBMITTED BY:	STATUS	RULE
WP 1.2	TWPC		<p>WP 1.2 The layout and markings of the field of play for a game officiated by two referees shall be in accordance with this diagram: (NEW DRAWINGS)</p> <p>The diagram illustrates the layout of a water polo pool. Key features include: <ul style="list-style-type: none"> Official table: Height = 0.70m. Goal area: Dimensions of 1.90m and 1.20m. Goal line: Dimensions of 2.00m and 3.00m. Pool dimensions: Men: 18.00m x 13.00m; Women: 13.00m x 10.00m. Ball Release Device: Located in the center of the pool. 2m Area: A new rectangular area near the goal line, highlighted with a red circle. It is 2.00m wide and extends from the goal line to 2.00m. Flying Substitution Area: Located at the bottom of the pool. Platforms: Width 1.00m, Height 0.70m (Above water level). </p>

SUPPLIERS



PARTNERS





Dans les cercles rouges sur le diagramme, une marque rouge **DOIT** être placée sur la ligne de but, à 2 mètres de l'extérieur des poteaux de but pour marquer la zone de but. Ceci doit être fait par toutes les équipes, toutes les ligues (sauf U11) pour le 1er janvier 2023. Après cette date, toute piscine non équipée fera l'objet d'un rapport et d'un avertissement la première fois puis sera sanctionnée par une amende pour terrain non conforme.

Le temps étant compté, tout type de système sera accepté en début de saison, pour autant que la zone de 2 mètres soit clairement visible pour les joueurs et les arbitres.

WP 23.2 - Fautes de pénalty

L'arbitre peut retarder une décision de pénalty et attendre de voir si le joueur attaquant marque un but dans la même action. Si le joueur ne marque pas, l'arbitre doit sanctionner le pénalty. L'arbitre doit lever un bras pour indiquer une pénalité possible. La raison d'être de ce changement est que, auparavant, si un joueur avait manqué une occasion alors que l'arbitre jouait l'avantage au lieu d'accorder un pénalty, l'arbitre n'avait pas la possibilité de revenir en arrière et accorder un pénalty. Le comité technique a clairement indiqué que les joueurs ne devraient pas être pénalisés pour avoir fait une action positive, et donc les nouvelles règles signifient que les arbitres peuvent retarder l'attribution d'une pénalité, même après une opportunité manquée par l'attaquant.

La FINA écrit dans son texte original que l'arbitre **peut** lever un bras indiquant un possible pénalty. Swiss Aquatics Water Polo a décidé que l'arbitre **DOIT** lever le bras, afin d'éviter tout malentendu et de rendre sa décision compréhensible. Cela signifie que, si un arbitre voit une faute de pénalty contre un joueur attaquant essayant d'atteindre le but et de marquer, il peut siffler un pénalty, comme avant, ou il peut lever son bras, ce qui signifie qu'il a vu la faute de pénalty mais décide qu'il donnera l'avantage au joueur attaquant pour essayer de marquer. Si celui-ci marque, le but est valable et le jeu continue. S'il ne marque pas, l'arbitre accorde un tir de pénalty à l'équipe attaquante.

WP 24.2 – Tirs de pénalty

*"Tous les joueurs doivent quitter la zone des 6 mètres et se trouver à au moins trois mètres du joueur qui effectue le tir. Sur la ligne des 6 mètres, de chaque côté du joueur exécutant le tir, un joueur de l'équipe défensive a le premier droit de prendre position. Le gardien de but de l'équipe défensive doit se placer entre les poteaux de but, aucune partie de son corps ne devant dépasser la ligne de but au niveau de l'eau. **Les arbitres peuvent donner un avertissement aux joueurs ou au gardien de but pour qu'ils prennent la position correcte. Si cette personne ne le fait pas, le joueur ou le gardien de but est exclu et doit revenir dans le terrain conformément à l'article WP22.3. Si le gardien de but est hors de l'eau, un autre joueur peut prendre la position du gardien de but mais sans les privilèges et limitations du gardien de but.***

Il y a de plus en plus de cas où les joueurs de l'équipe défensive ou les gardiens de but deviennent de plus en plus audacieux pendant la procédure d'exécution du penalty ; ils se rapprochent du tireur du penalty, lui disent un petit mot à l'oreille ou lui donnent un coup de coude avant d'exécuter son penalty. La plupart des gardiens de but ont besoin qu'on leur dise plusieurs fois de rester sur la ligne de but.

Les nouvelles règles stipulent désormais que tous les autres joueurs, à l'exception de l'auteur du penalty (et bien sûr du gardien de but défensif), doivent se positionner sur 6m, à au moins trois mètres de l'auteur du penalty. S'ils ne respectent pas les règles de la procédure d'exécution du penalty, l'arbitre peut les exclure. Ceci inclut les gardiens de but.

Le principal changement dans cette règle est la distance entre le joueur effectuant le tir et les joueurs défensifs sur la ligne des 6 mètres. Et le fait qu'à partir de maintenant, l'arbitre donnera **UN SEUL AVERTISSEMENT** aux joueurs défensifs et au gardien de but pour qu'ils restent à leur place avant de prononcer une exclusion. Cela aurait dû être le cas auparavant mais n'a pas été appliqué correctement par les joueurs et les arbitres. La FINA a décidé de le mettre par écrit pour assurer une application correcte de la règle.

Le texte final de la FINA apparaîtra dans le prochain manuel de règles dans quelques mois. Mais les règles seront appliquées et signifieront exactement ce qui est expliqué ci-dessus. Les autres règles contenues dans les textes de la FINA et du WWR ne subiront aucun changement dans la pratique en Suisse pour le moment.

Les entraîneurs qui participeront au cours de Macolin en novembre seront informés de ces nouvelles règles. Les arbitres auront un briefing (un dans la partie allemande et un dans la partie occidentale) avant la fin de l'année. Les dates exactes seront définies par le responsable de la formation, Dean Suazo, et communiquées dès que possible.

Salutations,

Léonard Bruchez
Chef d' Arbitre Swiss Aquatics Water Polo